

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des  
formations



## Rapport

Champ de formation  
pour le prochain contrat 2018-2022

Sciences de la vie et de la santé

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 21/12/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Rapport réalisé en 2017 sur la base d'un dossier déposé en septembre 2017

### Présentation du champ

Pour le prochain contrat, le champ *Sciences de la vie et de la santé* est porté par cinq composantes : la faculté de chirurgie dentaire, la faculté de médecine, la faculté de pharmacie, la faculté de psychologie et la faculté des sciences de la vie. L'Ecole supérieure de biotechnologie de Strasbourg (ESBS) et l'Ecole de sage-femme qui faisaient jusque-là partie du champ ont souhaité y être rattachées (à titre secondaire pour l'ESBS). Inversement la psychologie qui était associée au travers du parcours *Neurosciences* du master *Sciences du vivant* y entre pleinement (voir ci-dessous).

Ce champ se compose de 16 formations :

- une licence (*Sciences de la vie*) ;
- trois licences professionnelles (*Métiers de la santé : technologies; Optique professionnelle; Santé au travail*) ;
- quatre diplômes de formation générale (DFG) et quatre diplômes de formation approfondie (DFA), correspondant aux formations en médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique, et dont certains offrent des expérimentations pédagogiques tout à fait intéressantes (e.g. double cursus médecine/sciences, école de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) Liliane Bettencourt) ;
- quatre mentions de masters de tailles et de vocations très différentes : *Sciences du vivant* et *Sciences du médicament*, qui existaient déjà, et deux nouvelles mentions destinées surtout à des étudiants des filières de santé : *Biologie-santé* (qui résulte de la fusion de mentions préexistantes) et *Surgical science and innovation technology*, portant sur l'innovation en chirurgie.

Le champ est adossé au dispositif collégium *Vie et santé*, et a un périmètre relativement proche de celui-ci. Le collégium rassemble les cinq composantes citées plus haut, et a plusieurs fonctions, dont aucune n'est décisionnelle :

- être un tremplin pour l'interdisciplinarité en recherche et en enseignement ;
- porter des réflexions sur la structuration de l'offre de formation ;
- faciliter les concertations entre les composantes du champ et les différents niveaux de gouvernance de l'établissement ;
- assurer une articulation avec les disciplines associées aux sciences de la vie et de la santé, notamment le secteur chimie.

L'offre de formation du champ s'appuie de façon importante sur un large réseau de laboratoires et d'instituts de recherche (31 en sciences de la vie et de la santé), de structures de santé et sur le tissu socio-économique du bassin rhénan. On note également une très forte dynamique internationale, liée entre autres à la proximité de l'Allemagne et de la Suisse, mais pas uniquement, puisque le champ dispose d'un réseau de partenariats étendu qui comprend une série d'universités partenaires en Europe, Australie et USA.

### Avis sur la cohérence du champ

Le champ apparaît dans l'ensemble très cohérent, avec une offre de formation de grande qualité. On note qu'un effort a été fait pour réorganiser la multiplicité des mentions et des parcours qui le composaient précédemment. Ainsi, une série de modifications a été apportée, principalement au niveau des masters où plusieurs parcours ont été remaniés et/ou ont changé d'appartenance.

Les spécialités *Conception et production de molécules d'intérêt thérapeutique* (mention *Sciences du médicament*), *Biologie structurale, bioinformatique et biotechnologies* (mention *Sciences du vivant*) et la mention *Biotechnologie : biologie synthétique* se regroupent pour former une nouvelle mention *Biotechnologies*. Cette réorganisation est à encourager, entre autres parce qu'elle permet à trois composantes (la faculté des sciences de la vie, la faculté de pharmacie et l'école d'ingénieurs ESBS) de proposer une formation commune, même s'il conviendra d'être vigilants à ce que cette opération permette effectivement de gagner en cohérence et en attractivité. Cette mention n'est rattachée au champ *Sciences de la vie et de la santé* qu'à titre secondaire, ce qui pourrait être discuté

compte tenu de la très bonne complémentarité qui existe entre ses objectifs scientifiques et ceux des autres masters du champ.

Il faut également noter que la faculté de psychologie qui était rattachée au master *Sciences du vivant* par la spécialité *Neurosciences* fait maintenant pleinement partie du champ et pilote le parcours *Neurosciences cognitives* ce qui apparaît positif, à la fois pour des raisons scientifiques et pédagogiques. Cependant les formations de licence et de master de psychologie ne rejoignent pas ce champ, ce qui peut induire un relatif défaut de cohérence. *A contrario*, la maïeutique, dont les efforts pour offrir une formation à la recherche lors du précédent contrat avaient été soulignés, ne ferait maintenant partie de ce champ qu'à titre secondaire, sans que son champ principal ne soit clairement indiqué dans les documents fournis, ni que ce choix ne soit argumenté.

Si les modifications apportées contribuent globalement à rendre l'offre de formation plus lisible, l'impact de certaines d'entre elles peut sembler moins évident sur la cohérence du champ, et il faudra attendre que soit fait un bilan de leur fonctionnement pour en évaluer les effets. On note ainsi la création d'une mention *Biologie-santé* qui est issue de la fusion de la mention *Biomorphologie et biomatériaux* et de la spécialité *Physiopathologie : de la molécule à l'homme* de la mention *Sciences du vivant*. Cette nouvelle mention, agrège d'anciennes spécialités dont les intitulés et les objectifs pouvaient sembler très différents. Elle propose cependant un ensemble cohérent de parcours : *Recherche en biomédecine*, *International master of biomedicine* et *matériaux pour la santé*. La nouvelle offre de formation du champ voit aussi apparaître une mention de master très spécialisée : *Surgical science and innovation technology* qui se positionne sur la niche que sont les approches chirurgicales et interventionnelles basées sur l'image. La création de cette mention, qui comporte trois spécialités (*Endoscopie*, *Imagerie interventionnelle*, *Business et transfert technologique*) est justifiée par l'évolution très rapide des techniques de pointe dans ce domaine. Les enseignements se feront à distance et en anglais. Cette mention peut constituer une expérimentation pédagogique intéressante. Il serait peut être justifié de lui donner un intitulé plus lisible et concis. Il conviendra également de veiller à son attractivité et à son fonctionnement.

Cette offre de formation diversifiée et solide est toujours adossée de façon très structurée à la richesse de l'environnement, qui présente une combinaison unique de laboratoires de recherche, d'entreprises du secteur biologie-santé. Le tout est associé à une localisation géographique particulièrement favorable pour l'ouverture internationale, qui est exploitée au travers de plusieurs parcours et/ou diplômes internationaux.

## Avis sur le pilotage du champ et sur ses dispositifs opérationnels

Le dossier ne fournit pas d'éléments sur la mise en place d'éventuels dispositifs spécifiques de pilotage et de coordination du champ de formation *Sciences de la vie et de la santé*. L'établissement a fait le choix de formaliser son pilotage au niveau des composantes, du collégium et des mentions, et assume pleinement ce choix.

Les composantes ont pour prérogatives de coordonner les équipes pédagogiques et de leur fournir les moyens nécessaires. Le collégium *Vie et santé* décrit plus haut est également, de par ses fonctions, une instance importante de pilotage avec des tâches de coordinations en amont de chacune des formations. Dans chaque formation, un conseil de perfectionnement va être mis en place ; son fonctionnement sera défini par une charte. Il comprendra notamment le responsable de la mention, des représentants du secteur socio-économique et des représentants étudiants élus, et se réunira au moins une fois par an.

Dans l'ensemble, le pilotage apparaît opérationnel, et l'influence affirmée des composantes n'empêche pas que soient parfois mises en place de réelles mutualisations ou partenariats entre formations appartenant à différentes facultés. A titre d'exemple, des initiatives intéressantes sont menées en particulier pour l'établissement de passerelles entre la licence de *Sciences de la vie* et les formations de santé, ou entre le master *Sciences du vivant* et la future mention *Biologie-santé*. La qualité des réflexions menées par les équipes se reflétait dans celle de la plupart des dossiers d'autoévaluation, qui souvent proposaient des bilans réalistes et des pistes d'améliorations constructives. L'évaluation externe récemment réalisée a amené à un certain nombre de modifications du périmètre du champ et du contenu de certaines formations. Ce processus d'amélioration continue devrait se poursuivre avec la mise en place systématique des conseils de perfectionnement.

Il conviendra tout de même de veiller à ce que les différentes instances qui existent ou vont se mettre en place (équipes responsables des mentions, conseils de perfectionnement, conseils de facultés, collégium) puissent avoir des initiatives transverses en direction des étudiants du champ (forums métiers, formations professionnalisantes, etc.). Ce type d'action se met en place facilement lorsque la gouvernance d'un champ est opérationnelle et on peut se

demander si le collégium qui est une instance incitative, va avoir ce rôle. Par ailleurs, il faudra veiller à ce que ces instances reçoivent des indicateurs (devenir des diplômés, taux de réussites, etc.) régulièrement réactualisés, de façon à pouvoir mener à bien leur mission de pilotage stratégique des formations. Cela nécessite un effort global pour que les enquêtes menées par l'observatoire dédié soient plus fréquentes et/ou que les porteurs de mention reçoivent une aide à ce niveau. Il faut noter qu'à ce titre, certaines formations, qui ont déjà une culture du contrôle qualité, détaillent de façon substantielle la stratégie mise en place pour choisir et collecter ces indicateurs (DFG en sciences pharmaceutiques notamment).

## Les formations

Intitulé de la mention	L/LP/M	Etablissement(s)	Remarque(s)
Sciences de la vie	L	Université de Strasbourg Université de Haute-Alsace	
Métiers de la santé : technologies	LP	Université de Strasbourg	
Optique professionnelle	LP	Université de Strasbourg	
Santé au travail	LP	Université de Strasbourg	Hors Nomenclature
Biologie-santé	M	Université de Strasbourg	Création
Sciences du médicament	M	Université de Strasbourg	
Sciences du Vivant	M	Université de Strasbourg	
Surgical science and innovation technology	M	Université de Strasbourg	Création. Hors nomenclature
DFG en sciences maieutiques (dont PACES <sup>1</sup> )	Grade L	Université de Strasbourg	
DFG en sciences médicales (dont PACES)	Grade L	Université de Strasbourg	
DFG en sciences odontologiques (dont PACES)	Grade L	Université de Strasbourg	
DFG en sciences pharmaceutiques (dont PACES)	Grade L	Université de Strasbourg	

DFA en sciences médicales (dont PACES)	Grade M	Université de Strasbourg	
DFA en sciences odontologiques (dont PACES)	Grade M	Université de Strasbourg	
DFA en sciences pharmaceutiques (dont PACES)	Grade M	Université de Strasbourg	
Diplôme d'Etat de sage-femme	Grade M	Université de Strasbourg	

<sup>1</sup> Première année commune aux études de santé

# Observations de l'établissement

Université

de Strasbourg

Champ de formations Sciences de la vie et de la santé

## Observations relatives à l'avis du Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

---

L'Université de Strasbourg ne formule aucune observation.

**Michel DENEKEN**

Président

Strasbourg, le 06/12/2017



Michel DENEKEN

**Cabinet de la Présidence**

Bât. Nouveau Patio  
20a, rue Descartes

**Adresse postale :**

4 rue Blaise Pascal  
CS 90032  
67081 Strasbourg Cedex  
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81  
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

**[www.unistra.fr](http://www.unistra.fr)**